



Er Groës
Port Blanc
56870 - BADEN
☎ 02.97.57.09.67
✉ gliss56@9online.fr

Chers Amis et Amies,

Pour 2006, nous confirmons les options que vous avez appréciées en 2005 :

- Un logement tout confort, avec départ et retour skis aux pieds
- 7 jours complets de ski : dès l'arrivée le dimanche matin jusqu'au départ le samedi après-midi,
- Un vaste domaine skiable accessible sans restrictions : Valmeinier + Valloire
- Des navettes vers Valloire pour les skieurs de fond et les piétons.

Aussi, nous vous proposons de nous retrouver à **Valmeinier** :

➔ **du dimanche 22 au samedi 28 janvier 2006**

Au départ de **Valmeinier**, 33 remontées mécaniques, (2 télécabines, 16 télésièges, 16 téléskis), vous emmèneront sur les 85 pistes (6 noires, 34 rouges, 25 bleues, et 20 vertes) du domaine de **Valloire-Valmeinier**. Ce domaine skiable, réparti sur 4 versants, totalise 150 Km de descentes, dont une piste de descente homologuée longue de 3,8 Km ! Et plus de 375 canons à neige peuvent compléter le ciel pour parfaire l'enneigement !

Pour plus de renseignements, consultez les sites internet : www.valmeinier.com et www.valloire.net

Nous serons logés dans des appartements pour 4 personnes, à 20 mètres des premières remontées mécaniques, avec un restaurant servant une cuisine familiale. Chaque appartement dispose d'un petit séjour, et de 2 chambres avec 2 lits jumeaux. Nous avons demandé à pouvoir retrouver les mêmes appartements.

Pour les fondeurs et les piétons, nous organiserons à nouveau le système de navettes pour vous transporter jusqu'au domaine de fond, à 12 Km. La navette assurera l'aller le matin et retour le soir pour Valloire, et les piétons pourront en bénéficier. Il y a possibilité de déjeuner dans l'autre chalet, à proximité des pistes de fond, ou emporter des paniers-repas dans un sac à dos.

Notez tout de suite dans votre planning votre semaine de congés : du **22 au 28 janvier 2006**. Le départ est fixé au **samedi 21 janvier à 19h20**. Attention : départ le samedi soir et retour le dimanche matin 29 janvier 2006 !

Cette année encore, nous avons réussi à conserver un tarif très raisonnable :

| | | |
|--|----------------------------------|----------------|
| 554 € pour les skieurs | + 10 € de cotisation 2006 | = 564 € |
| 512 € pour les fondeurs (navettes incluses) | + 10 € de cotisation 2006 | = 522 € |
| 422 € pour les piétons (hors navettes) | + 10 € de cotisation 2006 | = 432 € |

Rappel : L'Assemblée Générale 2002 avait fixé la cotisation annuelle à 10 € et le droit d'entrée à 14 € pour les nouveaux membres. Ce droit d'entrée est demandé lors de votre première adhésion ou si vous n'aviez pas réglé la cotisation précédente. Tous ceux qui avaient réglé leur cotisation 2005 sont dispensés du droit d'entrée.

Vous étiez membre en 2005, mais ne pouvez participer au séjour 2006 ? Sachez que vous pouvez conserver la qualité de membre actif de **Gliss'56** en prévision du séjour 2007 en versant votre cotisation de 10 € par personne.

Rappel : Les réservations sont prises en compte dans l'ordre de réception de votre formulaire avec vos chèques au siège de l'association. Nous n'acceptons aucune réservation par téléphone. Et je vous rappelle qu'il n'y a que 38 places dans le car !

- Les appartements sont pour 4 personnes : précisez-nous sur l'inscription avec qui vous souhaitez cohabiter.

Pour vous faciliter la vie, vous pourrez cette année encore, régler le montant de votre séjour en 3 versements. Avec le formulaire d'inscription, joignez vos 3 chèques, représentant le montant total de votre séjour.

Nous nous engageons à mettre vos chèques en banque seulement aux dates suivantes : 10 novembre 2005, 10 décembre 2005 et 10 janvier 2006. NB : Le premier chèque devra inclure le droit d'entrée éventuel.

En vous assurant du plaisir que nous aurons à vous compter parmi nous, le Comité Directeur et moi-même vous adressons notre meilleur souvenir.

Le Président
Roger DESMARS

Important :

Pour plus de confort, la disposition des couchettes a été revue
➔ **38 places** seulement dans le car

Attention :

Le prix du carburant est sujet à de fortes hausses. Si le transporteur augmente son prix (négocié en juin), nous serons amenés à vous réclamer un supplément pour le transport, à concurrence de l'augmentation, répartie entre tous.